

15ème législature

Question N° : 18596	De Mme Caroline Abadie (La République en Marche - Isère)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Développement de « Gigafactories »	Analyse > Développement de « Gigafactories ».
Question publiée au JO le : 09/04/2019 Réponse publiée au JO le : 21/05/2019 page : 4838 Date de changement d'attribution : 16/04/2019		

Texte de la question

Mme Caroline Abadie attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la nécessité de favoriser le développement d'une « Gigafactory » européenne afin de préserver l'indépendance énergétique de la France et de favoriser le développement d'une nouvelle industrie énergétique de pointe. La transition écologique et la sortie des énergies fossiles imposent de rapidement devenir autonomes en production de batterie. Face aux objectifs de sortie du charbon, de fermeture de six réacteurs nucléaires et de diminution la part nucléaire dans le mix énergétique, il convient dès aujourd'hui de favoriser la gestion durable de la production d'énergie. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les « Gigafactories ». Ces usines de taille inédite permettent de produire des unités de stockage de l'énergie et ainsi lisser les consommations d'électricité. Elle attire donc son attention sur la nécessité d'un investissement politique européen dans ce domaine, afin que les entreprises européennes soient pleinement associées à ce projet. Sans l'appui des gouvernements européens, les entreprises européennes ne seront pas en mesure de concurrencer les entreprises internationales. Elle lui demande quelle est la stratégie du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est conscient que le développement de la filière batteries est un enjeu majeur pour la France et plus largement pour l'Union européenne. Au niveau européen, les Gouvernements français et allemands se sont engagés à renforcer la coopération franco-allemande dans la production de batteries en Europe. Ils ont signé une déclaration commune portant sur la production européenne de cellules de batteries électriques, surnommée par la presse « l'Airbus des batteries », qui permettrait à l'Europe de rivaliser avec la Chine et la Corée du Sud, principaux producteurs de batteries dans le monde et leaders dans le stockage d'électricité. En février 2019, le ministre fédéral allemand de l'économie et de l'énergie, et le ministre français de l'économie et des finances, ont présenté lors d'une réunion à Berlin un manifeste franco-allemand sur la politique industrielle en Europe. Le manifeste réaffirme l'appel de la France et de l'Allemagne en faveur d'une stratégie industrielle européenne et présente une série de propositions, notamment dans les domaines du droit de la concurrence, des aides d'État et en matière d'innovation. Ces propositions visent à l'optimisation des politiques publiques et du cadre juridique au profit de certaines industries clefs. Parmi les mesures proposées se trouve la mise en place d'une production à grande échelle de batteries pour véhicules automobile électriques et autres usages en Europe. La France et l'Allemagne prévoient de lancer un projet commun doté d'un financement initial de 1,7 milliard d'euros. Il sera ouvert à la participation



d'autres États membres de l'Union européenne. Pour soutenir une filière « batteries » en Europe, le Gouvernement a prévu un soutien financier très important, avec une mobilisation de 700 millions d'euros en cinq ans.